



ARTS VISUELS VAUD

Procès-verbal de l'assemblée générale du mercredi 9 juin 2021 par correspondance

En raison des restrictions de rassemblement toujours en vigueur, l'AG 2021 s'est réglée cette année à nouveau par correspondance.

La convocation a été envoyée le 12 mai et un délai de réponse a été fixé au 6 juin 2021. Les documents utiles (procès-verbal de l'assemblée générale 2020, comptes 2020, rapport du trésorier et rapport des vérificateurs des comptes) ont été envoyés à toutes les personnes qui en ont fait la demande.

32 bulletins de vote « individuel » et « couple » ont été renvoyés, correspondant à 43 voix. Yvan Schwab, président, et Manon Saudan, secrétaire, se sont chargés du décompte des bulletins.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2020

Le procès-verbal est approuvé par 43 oui.

2. Approbation des comptes 2020

Les comptes sont approuvés par 42 oui et 1 abstention.

3. Décharge au comité et aux vérificateurs des comptes

Décharge est donnée par 42 oui et 1 abstention.

4. Élections

a. Réélection de Madame Anne-Claire Dhaud Emery pour un mandat de 4 ans au comité

Madame Anne-Claire Dhaud Emery est réélue par 42 oui et 1 abstention.

b. Réélection de Madame Catherine Bolle et de Monsieur Gérard Michaud en tant que vérificateur-trice des comptes

Madame Catherine Bolle et Monsieur Gérard Michaud sont réélus par 41 oui et 2 abstentions.

5. Divers et propositions individuelles

Plusieurs messages de remerciement sont adressés aux membres du comité pour leur travail et leur engagement à faire vivre l'association.

Manon Saudan / Secrétaire
Yvan Schwab / Président
Catherine Bolle / Vérificatrice des comptes
Gérard Michaud / Vérificateur des comptes

MS | 09.06.2021